



Saint-Albert, le 7 juillet 2009

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ LORS DE LA DEUXIÈME SÉANCE DE L'AUDIENCE
PUBLIQUE
DOSSIER "RESTAURATION DU LAC DES TROIS-LACS"**

La Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet (COPERNIC) est une table de concertation où siègent des représentants de tous les usagers et gestionnaires de la ressource eau, présents sur le territoire des bassins versants de la rivière Nicolet et de Baie-du-Febvre. Sa mission est de promouvoir la gestion intégrée des ressources de ces bassins versants afin de favoriser la protection et la mise en valeur du milieu hydrique et la pérennité de ses usages. La corporation s'engage à assurer la concertation entre tous les intervenants sur l'ensemble de son territoire et à adopter une vision de développement durable.

Son principal mandat est d'élaborer et de mettre en œuvre le plan directeur de l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet et de Baie-du-Febvre, plan qui guidera ses actions dans l'application de la gestion intégrée de cette ressource. Dans le cadre de ce mandat, COPERNIC a récemment réalisé le diagnostic du bassin versant de la rivière Nicolet dont les principales problématiques reposent sur la vulnérabilité des milieux humides, la dynamique des cours d'eau (phénomènes d'érosion, de sédimentation et d'inondation) et la qualité de l'eau (problèmes d'eutrophisation, de contaminations par les coliformes fécaux et les pesticides). L'avenir immédiat permettra de valider et bonifier ce diagnostic tout en mettant sur la table les principaux enjeux pour discussion avec nos partenaires.

C'est dans ce cadre-là que notre grand intérêt pour le projet de restauration des Trois-Lacs se pose. Rappelons que ce lac est l'un des deux plus importants de notre bassin.

Depuis plus d'un an, suite à une réorganisation interne, nous avons eu plusieurs contacts avec les principaux responsables de l'association des Trois-Lacs dans le cadre de leurs différents projets pour sauver ce lac, mais aussi dans la perspective des interventions à faire à l'échelle du bassin versant. L'un d'eux est d'ailleurs membre de notre CA. Première constatation : ces gens sont dévoués corps et âme pour leur lac et y ont mis des heures innombrables. En ce sens, ils sont nos alliés. Deuxième constatation : ils veulent agir à court terme en intervenant directement dans le lac, d'où le projet de restauration, mais aussi à long terme dans des actions qu'ils ont déjà commencées en amont. En effet,



ils comprennent très bien qu'une bonne part de leurs problèmes nécessite des interventions dans le sous-bassin, puisque les problèmes de sédimentation sont directement reliés à la configuration géomorphologique du lac, certes, mais surtout et aussi aux phénomènes d'érosion en amont. Ils ont aussi travaillé de près avec le MAPAQ-Estrie, ils ont créé des bassins de sédimentation, ils ont fait des projets de renaturalisation de berges et ils ont marché des kilomètres de rivages pour mieux comprendre les causes. C'est donc pour tout cela que notre Conseil d'Administration a voté à l'unanimité le printemps dernier une résolution appuyant le projet dont il est question ici. L'essence de notre appui s'articulait alors sur le fait que tout en intervenant directement dans le lac, il fallait en parallèle accentuer les actions en amont dans le cadre d'un plan directeur de l'eau spécifique à ce sous-bassin.

Notre position reste donc la même aujourd'hui et voici notre argumentation :

1. Personne dans ce projet ne veut massacrer la faune ou la flore de ce lac délibérément
2. Tous veulent améliorer leur qualité de vie autour et sur ce lac en ayant un impact minimum sur la biodiversité
3. Ils veulent profiter de cette amélioration éventuelle dans les années qui leur restent à vivre et aussi pour les membres plus jeunes de leurs familles
4. Ils veulent aussi régler les problèmes à la source, leurs actions passées en font foi, et il n'y a aucun doute dans notre esprit qu'ils vont s'associer avec vigueur au Plan Directeur de l'Eau du sous-bassin tel que prescrit par le MDDEP
5. Les conditions imposées à ce projet par les instances gouvernementales balisent suffisamment ce projet pour éviter des impacts trop négatifs et irréversibles
6. L'espèce humaine, dominatrice sur cette planète, a déjà transformé passablement l'environnement de ce lac et de son sous-bassin; inutile d'espérer revenir comme il y a 1000 ans; tout ce qu'il faut, c'est travailler à corriger nos erreurs, ne pas les répéter et chercher à maintenir une cohabitation maximum avec les autres espèces vivantes encore présentes
7. La concertation et la participation exemplaires, à la source de ce projet, font foi de la volonté très forte de la très grande majorité des gens concernés d'améliorer leur environnement immédiat et de prévenir sa détérioration : nous ne pouvons que souscrire à cette intention d'intervention et, en sachant qu'elle est bien balisée, nous croyons qu'elle ne pourra qu'être bénéfique à ce sous-bassin et à l'ensemble de notre bassin versant et à ses usagers

En outre nous suggérons les éléments suivants :

- Dès à présent, pour le moyen et le long terme, en parallèle au projet spécifique de restauration, il faut étendre la concertation et l'engagement de tous les usagers et partenaires situés dans l'ensemble du sous-bassin versant



- Il existe actuellement des fonds pour des interventions d'aménagement en milieu agricole (programme Prime vert) mais il n'y a pas de tels programmes pour les zones forestières; or un secteur forestier du sous-bassin demanderait des interventions. Nous demandons donc à la commission de recommander au MDDEP, de s'engager à trouver les argents nécessaires pour des interventions dans ce secteur spécifique en vue de maximiser les effets du projet de restauration
- Comme organisme de bassin versant nous nous engageons à inscrire dans la tâche d'un des membres de notre personnel la coordination de la concertation des usagers de l'eau en amont du bassin des Trois-Lacs et ce dès septembre prochain.

En conclusion, COPERNIC demande au BAPE d'autoriser le projet de restauration ici étudié car selon nous il est bien balisé et aussi parce que, selon nos connaissances, son ampleur n'aura pas d'impacts irrémédiables sur la biodiversité de ce secteur du bassin. Si les effets envisagés à court terme se réalisent et que les usagers et villégiateurs de ce lac peuvent mieux combler leurs besoins de riverains, tant mieux, car dans l'optique d'une gestion intégrée de l'eau, les besoins des usagers sont aussi importants que la protection de la qualité de l'eau et de la biodiversité. Mais la raison principale qui nous amène à supporter ce projet c'est le fait qu'il y a ici des dizaines de citoyens qui ont à cœur l'amélioration de leur environnement dans le respect non pas intégral, cela n'est plus possible dès que l'humain est présent, mais simplement raisonnable des écosystèmes associés. Leurs actions antérieures prouvent qu'ils sont très conscients des causes du problème et qu'ils vont travailler en parallèle à des solutions à long terme. Ces gens, monsieur le commissaire, n'ont pas démissionné, n'ont pas non plus attendu de belles solutions d'en haut, ils se sont pris en main et se sont associés les experts et les partenaires qu'il fallait, alors il est grand temps que l'État les appuie sans tergiverser et ce dans les plus brefs délais.

Et que ceux qui s'y opposent s'associent à eux pour encore mieux protéger les écosystèmes !

Merci,

Caroll McDuff, représentant de Copernic à titre de président du conseil d'administration.